



**HAL**  
open science

## L'expérience du terrain est-elle génératrice de sagesse ?

Noël Jouenne

► **To cite this version:**

Noël Jouenne. L'expérience du terrain est-elle génératrice de sagesse ?. *Anthropopages*, 2006, n°5-6, pp.13-21. halshs-00010191

**HAL Id: halshs-00010191**

**<https://shs.hal.science/halshs-00010191>**

Submitted on 9 May 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# L'expérience du terrain est-elle génératrice de sagesse ?

[Article paru dans la revue *Anthropopages*, n°5-6, mars 2006, Terrains vécus, terrains revécus, pp. 13-21, édition *Ici et Ailleurs* GRAEA]

Noël Jouenne,  
Docteur en Anthropologie sociale  
Université Paris 5  
Membre du LAU-CNRS<sup>1</sup>

Dans son dernier ouvrage, Michel Agier, tel un retour réflexif sur sa carrière, nous dresse l'idéal-type de l'ethnologue face à son terrain (Agier, 2004). Il en ressort une certaine sagesse caractéristique de la profession. « Le savoir des ethnologues, nous dit-il, n'a pas de forme ni de frontière immuables, c'est plutôt une ambition partagée, une quête diffuse — la « recherche de la sagesse » en quelque sorte, qu'aucun d'eux n'est sûr d'atteindre » (p. 98). Cette quête devant l'éternel passe inmanquablement par le terrain, car « c'est l'enquête de terrain qui fonde la profession » (p.35). Si comme le prétend Michel Agier, un fort consensus règne autour de cette notion, c'est que le terrain n'est singulier que dans ses formes plurielles. Nos pairs, Malinowski, Mauss ou Lévi-Strauss n'ont jamais croisé leurs routes de manière à nous informer du degré uniforme de la profession. Chacun revenait de « son terrain » nous raconter l'altérité, le relativisme culturel ou l'universalité du complexe d'Œdipe.

Aujourd'hui, c'est avec ce bagage que nous autres ethnologues voyageons dans l'espace exotique de nos contrées nationales. Bien des aspects sont différents. Pour ma part, il n'a jamais été question de mener une

---

<sup>1</sup> Noël Jouenne est actuellement sous contrat avec la M.R.I.E Rhône-Alpes.

carrière autre qu'en ethnologie urbaine, c'est-à-dire de construire mes objets d'étude hors du temps social et hors des lieux politiques qui sont les nôtres. J'ai donc appris aux côtés d'anthropologues urbains qu'une ethnographie de la France était possible, voire souhaitable sinon indispensable.

Dans le présent contexte socio-économique d'une France en prise à une crise de grande ampleur depuis une trentaine d'années, le métier d'ethnologue est sorti massivement des rangs de l'université ou de la recherche publique pour rejoindre ceux de l'entreprise ou des secteurs associatifs marqués par le social, la culture ou l'économique. Cela ne va pas de soi, et l'arrivée d'une nouvelle profession dans le champ économique très saturé ces dernières années ne permet pas le plein épanouissement du métier. Beaucoup d'ethnologues sans statut sont aussi sans emploi, ou contraints de se tourner vers une toute autre profession.

Un bref recul sur mon jeune passé d'ethnologue permettra d'illustrer mes propos. J'ai commencé à faire de l'ethnologie sous contrat à partir de 1997, dans la foulée de la soutenance de ma thèse de doctorat. Celle-ci avait porté sur l'étude des populations dites « sans-domicile-fixe » en Haute-Loire. Cela n'avait aucun rapport avec la mission qui m'était confiée au sein du musée des beaux-arts et de la dentelle de Calais, et qui consistait à mener une étude sur les savoir-faire des ouvriers et des patrons de l'industrie dentellière. Le but était de participer à la création d'un musée de la dentelle, dont l'origine remonte au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. L'ethnologue était conduit à mener une étude dans les entreprises, auprès des ouvriers et des ouvrières, en contact permanent avec les patrons de cette industrie, eux-mêmes partie prenante dans la création du musée, et membres de l'association qui m'employait.

Inutile de préciser que des tensions assez fortes émanaient des différents partenaires économiques et politiques, et que malgré tout, je me devais d'effectuer avec le plus de neutralité possible, un travail ethnographique dans un contexte de dégraissage permanent. Chaque année, une ou deux entreprises mettaient la clé sous la porte. J'ai porté quelques réflexions dans un article qui illustrait bien les tensions et les enjeux qui sous-tendent ce type de contrat (Jouenne, 2003).

Si l'implication du chercheur dans son terrain est une réalité dont l'ethnologue ne peut aujourd'hui se défaire, elle doit prendre en compte les réalités socio-politique qui l'ont conduit à mener son terrain. Tout est affaire de financements et de co-financements. Alors que le chercheur institutionnel (CNRS, INRA, INSERM, Université, etc.) effectue ses recherches dans un cadre institutionnel lui conférant une certaine autonomie de pensée, même si des pressions intellectuelles existent<sup>2</sup>, le chercheur contractuel ne peut se défaire des enjeux locaux, qu'il doit en permanence pouvoir identifier s'il veut pérenniser sa situation précaire.

Malgré tout, il existe une certaine autonomie dans le travail et la restitution des travaux. Mais cela ne peut se faire qu'à partir de la constitution de groupes d'adhésion et d'alliances de terrain. Toutefois, le contrat de recherche doit être suffisamment précis notamment concernant les droits d'auteurs et la possibilité de publication, même une fois le terrain terminé<sup>3</sup>. Le chercheur n'agit pas seul. Il collecte le savoir des autres pour en faire son moyen d'existence. Les autres jouent de cette situation qu'ils savent entretenir dans un jeu parfois pervers, parfois amical et coopératif. La question de la propriété des matériaux est centrale.

Mon deuxième terrain d'enquête a été celui d'un immeuble collectif construit par Le Corbusier à la fin des années 1960. Il s'agissait d'une toute autre recherche, qui était liée au fait d'une possibilité de financement. Bien entendu, les services de la Drac, seul partenaire ethnologique dans seulement certaines régions, ne m'ont été d'aucun secours. Si certains prônent les Drac comme des instances soutenant l'effort de l'insertion professionnelle des jeunes (et moins jeunes) chercheurs, c'est qu'ils sont eux-mêmes liés à ces instances par des contrats moraux opaques plutôt que par une impartialité de jugement. Ces propos reflètent simplement ma vision des choses à l'aune des difficultés rencontrées depuis mon arrivée en Haute-Loire.

La difficulté en matière de recherche contractuelle est d'abord de trouver des financements puis de pérenniser l'objet de recherche. La plupart du temps, les financeurs n'autorisent au mieux qu'une année de recherche,

---

<sup>2</sup> Voir les déboires de Maurice Duval par exemple (Duval, 2004).

<sup>3</sup> En 1994, l'ANVIE-MSH publia, sous la direction de Isabelle de Lamberterie, un *Guide à l'usage des chercheurs en sciences humaines et sociales* qui traite de ces questions.

parfois deux. Mais la tendance se porte généralement sur des contrats de six mois. Ces durées incompatibles avec la démarche ethnologique sont le fruit de la loi du marché, concurrencée par des agences de sociologues qui prétendent pouvoir mener une enquête sur de très courts termes. Bardé de diplôme et d'un outillage hors du temps, l'ethnologue se trouve confronté à une demande toujours plus pressante. Et sans l'effort continu de la communauté anthropologique il est à craindre qu'une ethnologie du monde moderne sous forme contractuelle ne puisse perdurer encore bien longtemps, rejoignant le prêt à penser et la pensée unique.

Ces financeurs sont la plupart du temps membres de conseils d'administrations. Le chercheur n'a aucune idée de ce qui s'y passe, ni de la manière dont sont traités les dossiers. Mon terrain appelous<sup>4</sup> m'a permis de préciser cet aspect des choses. Dans le meilleur des cas, l'administrateur aura lu *Tristes tropiques*, au pire, il imagine voir entrer un individu vêtu d'un casque colonial et d'un bermuda. Pour ma part, j'ai pu bénéficier du soutien des Dieux, car le directeur de l'office d'HLM avait lu de Colette Pétonnet, *On est tous dans le brouillard*, ouvrage lu par toute une génération de travailleurs sociaux. De plus, j'avais à l'époque l'assentiment d'un conseiller municipal, architecte et spécialiste de Le Corbusier. Ces éléments réunis jouaient comme des atouts pour me faciliter mon entrée dans ce terrain lié à des enjeux politiques complexes.

Cette recherche avait été initiée suite à un appel d'offres de la mission du patrimoine ethnologique, instance qui connut ses heures de gloires au début des années 1980, et qui malheureusement a vu son budget se réduire telle une peau de chagrin ces dernières années. Pour autant, l'institution invitait à mobiliser l'énergie intellectuelle autour de projets liés à l'étude des rapports sociaux dans les espaces communs. Dans un premier temps, ma réponse n'a pas été retenue, mais j'ai pu rejoindre une autre équipe qui se proposait de travailler sur un autre immeuble du même architecte. Sans le soutien et le réseau de connaissance de la directrice de ce projet, nous n'aurions pas pu mener cette recherche à bien.

De toute l'équipe, j'étais le seul contractuel. C'est-à-dire que de ce contrat dépendaient mes moyens de subsistance. Cette question est centrale

---

<sup>4</sup> Les Appelous sont les habitants de Firminy.

lorsque l'on s'associe avec des chercheurs institutionnels, car j'ai pu me rendre compte assez rapidement que pour eux cette question semblait accessoire. À mon sens, le financement n'a pas été réparti de manière équitable, et ce n'est qu'aux prix d'efforts et de démarches personnels que j'ai pu dépasser cette équipe en trouvant les moyens de poursuivre cette recherche seul. Outre le fait d'une incompatibilité entre les outils conceptuels mis en œuvre par l'équipe, notamment basés sur l'outillage sociologique quantitatif, j'étais réduit à m'accorder à une autre vision de la problématique.

Même si le travail en équipe reste une dimension importante dans la recherche, les mariages d'argent, comme il en fut dans ce cas, ne sont pas les mariages les plus heureux. Ils impliquent et imposent des concessions, d'où ressortent des tensions qui peuvent s'avérer néfastes dans la conduite du terrain. Néanmoins, le soutien d'une institution semble être un atout indispensable dans la recherche de financements.

Au terme d'une année de recherche, j'ai été en proie à une période de chômage qui a débouché sur une nouvelle période de terrain, suite à un financement autonome de l'organisme public. J'ai pu poursuivre ma recherche et développer une problématique personnelle dans un esprit de liberté rarement à l'œuvre dans la recherche contractuelle. J'avais, par exemple, toute latitude pour participer à des colloques et publier mes résultats. Parallèlement, j'ai utilisé le temps du chômage pour finaliser la rédaction d'un ouvrage paru à la fin de mon second contrat (Jouenne, 2005). Cet autre élément de la recherche est fondamental. Outre la restitution du travail sous forme de rapports, la publication ou le colloque sont les seuls éléments concourant à « professionnaliser » le chercheur hors-statut<sup>5</sup>.

Il est d'autant plus difficile de faire carrière dans le métier d'ethnologue que le statut reste précaire, c'est-à-dire sans une vision à long terme des possibilités de travail, même si l'on dispose du soutien moral et intellectuel d'un laboratoire de recherche. Cette étiquette peut être à double tranchant, lorsque par exemple, le malentendu s'installe (consciemment ou non) et que d'aucuns pensent qu'être membre du CNRS équivaut à être

---

<sup>5</sup> Je rappelle que la notion de chercheur hors-statut émane du CNRS pour qui un chercheur titulaire du doctorat n'ayant de poste ni à l'université ni au CNRS est considéré comme tel.

salarié du CNRS. Alors la confrontation se perd dans l'incompréhension des collectivités publiques pour qui l'un ne va pas sans l'autre. Il faut alors inlassablement expliquer. J'ai parfois pu utiliser les médias locaux comme vecteur d'information.

Le journal local est plus ou moins rapidement mis au courant de la présence de l'ethnologue sur son territoire. Immanquablement, il arrive un jour où le journaliste souhaite faire un article sur l'ethnologue du... Dans mes deux terrains, et même durant ma thèse, j'ai eu droit à ce passage obligé qui ne doit pas être pris à la légère. Malheureusement, même si l'on souhaite contrôler un tant soit peu la parole publique, il n'est pas possible d'envisager ce qu'elle produit dans la tête des gens que l'on côtoie au quotidien. Avoir sa photo dans un journal local c'est obtenir une certaine reconnaissance de la part du local, et aussi un certain pouvoir symbolique. En contrepartie, c'est se faire interpellé dans la rue, c'est accéder au statut d'homme public. Lors de la parution de mon ouvrage sur les habitants d'un immeuble collectif, j'ai eu droit à une pleine page dans un journal tiré sur une région entière. Localement, les gens ont compris que j'étais devenu riche. Et j'ai dû essayer certaines remarques et certains sous-entendus qui renvoyaient à une incompréhension entre le fait de publier un ouvrage de sciences sociales et celui de pouvoir en vivre<sup>6</sup>.

Comme on le voit, la pratique du terrain s'accompagne d'un ensemble assez vaste de déboires et d'adversités que le chercheur sous contrat doit dépasser s'il veut faire du terrain<sup>7</sup>. Il faut bien insister sur ce fait. Il me semble que le chercheur statutaire jouit d'une autre forme de compréhension vis-à-vis de son statut, par rapport à ses pairs et par rapport au monde qui l'entoure. Pour lui, les problèmes n'émergent pas des mêmes sphères. Le chercheur sous contrat doit gagner la faveur de ses pairs et de ses financeurs. Ce n'est qu'à ce prix, parfois fort coûteux, qu'il est alors possible d'arpenter les quartiers populaires, de rencontrer les habitants de tel immeuble, de croiser pour un temps la vie des individus n'ayant rien demandé, mais qui rapidement vous font comprendre qu'ils souhaitent que

---

<sup>6</sup> Un ouvrage publié chez un éditeur de sciences sociales est généralement vendu à moins de mille exemplaires et n'atteint le plus souvent que les 500 exemplaires.

<sup>7</sup> Cela renvoie aux déboires que Nigel Barley (2001) rencontre en Afrique.

cette recherche soit un témoignage au plus vif d'une réalité qui les dépasse eux-mêmes.

Alors seulement l'on peut faire du terrain. L'expérience est-elle, pour autant, génératrice de sagesse ?

### **Bibliographie :**

AGIER, Michel, 2004, *La sagesse de l'ethnologue*, Paris : L'œil neuf, 106 p.

BARLEY, Nigel, 2001 (1992), *Un anthropologue en déroute*, Paris : Payot, 263 p.

DUVAL, Maurice, 2004, « La « secte », un tabou de la recherche ethnologique », in *La Recherche*, Hors série, n°14, pp. 78-81

JOUENNE, Noël, 2003, « les relations d'enquête dans une recherche ethnologique contractuelle », in *Alinéa*, n°13, pp. 165-178

JOUENNE, Noël, 2005, *La vie collective des habitants du Corbusier*, Paris : L'Harmattan, 2005, 168 p.